



**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT N° 17-2019**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 14 janvier 2020, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 17-2019 : *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'intégrer le lot 3 871 366 à la zone CV-1*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 6, 4<sup>e</sup> Avenue Est, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 25 FÉVRIER 2020

Valérie Fournier,  
Greffière